



ADNER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adner.fr

Assemblée générale 2020

Rapport d'activité 2019 - perspectives 2020

1. Rappel de la mission de notre association et de son périmètre

La mission de l'ADNER s'exerce dans le cadre communal et intercommunal au fur et à mesure que les compétences de l'une sont transférées à l'autre. Pour l'heure l'intercommunalité est compétente dans de nombreux domaines, dont les principaux sont: le schéma de Cohérence Territoriale, les transports, la collecte et valorisation des déchets, les risques d'inondation (GEMAPI), l'eau potable et l'assainissement non collectif, le logement, la lutte contre l'incendie

L'ADNER fait partie de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL), de la Commission chargée d'élaborer le SCOT et répond aux invitations de la commune et de la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez (CCGST) et intervient auprès d'elles le cas échéant.

Sa mission est rappelée ci-dessous:

1. Urbanisme

- Mise en œuvre de la politique et des décisions d'urbanisme en s'assurant qu'elles correspondent à la vocation balnéaire de la commune dans un juste équilibre entre préservation et développement.

2. Vie communale

- Politiques communales et décisions municipales touchant les habitants dans leur quotidien en particulier sur le logement, le budget, la fiscalité, et le cadre de vie
- Maintien de l'identité de la commune et de ses atouts au sein de l'intercommunalité
- Projets liés aux plages
- Politique d'assainissement collectif
- Apporter à ses adhérents et sur demande une assistance adaptée sur les questions touchant la vie communale

3. Intercommunalité

- Tous les sujets relevant des compétences intercommunales sans s'en interdire aucun
- Budget intercommunal avec accent sur la fiscalité,
- Débats et élaboration des documents d'urbanisme intercommunaux (SCOT).

4. Développement durable

- Rester vigilant sur le développement durable pour les générations futures
- Aider les collectivités à définir et soutenir des projets agricoles.

5. Sécurité

- S'intéresser à la sécurité des biens et personnes (prévention cambriolage, ...)
- Agir pour la protection du patrimoine collectif.

2. L'activité de l'association en 2019

1. Dans le cadre de l'intercommunalité

L'ADRER a demandé et obtenu d'être représentée à la "Commission consultative des services publics locaux" et intervient dans toutes les structures de concertation. Depuis 2016, l'ADRER est chaque année invitée à donner son avis sur les différents rapports d'activités qui lui sont communiqués. ces services publics sont: gestion/prévention des déchets, le tourisme, l'eau potable et l'assainissement.

1. Prévention et gestion des déchets ménagers

En septembre nous avons pu examiner le rapport 2018 sur cet élément .On y observe une forte augmentation des tonnages mais une stabilité des taux de TEOM et une amélioration du tri et l'on put commencer à parler d'économie circulaire.

Une vaste initiative gouvernementale a été reprise par la comcom " programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés" . Soumis aux associations agréées en novembre 2019, l'ADRER s'est prononcée sur les recommandations qu'il contient après un long travail collectif du Conseil.

2. SCoT

L'ADRER a contribué par plusieurs réunions à l'élaboration de ce document essentiel du territoire du Golfe de St Tropez. L'enquête publique a été lancée en 2019 et les administrateurs de l'ADRER ont tous participé à l'élaboration de la contribution ADRER. Il en est sorti en juillet un document de 14 pages que nous avons adressé au commissaire enquêteur. Le SCoT a enfin été adopté en novembre 2019. Il a toutefois été contesté par le préfet qui donne son interprétation aux notions de "sur agglomération existante" et d'"extension de l'urbanisation".

3. Logement

Depuis 2019 la comcom est compétente sur la politique du logement avec la nécessité d'établir un "Plan Local de l'Habitat" (PLH) courant de 2020 à 2026, un document incluant l'ensemble de la politique locale sur le parc existant et les nouveaux programmes publics et privés.

4. Distribution de l'eau et assainissement non collectif

En juin 2019, nous avons participé à la commission consultative et apporté un avis sur la politique à mettre en œuvre pour le maintien du service pour les ménages fragilisés.

En septembre nous avons été consultés sur le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau en 2018. Les chiffres clefs sont:

- volume d'eau potable vendu en 2018: 12.5 M de m³
- nombre d'abonnés: 62 255
- taux de conformité microbiologique: 100%
- taux de conformité physico-chimique 98,04%.

Nous avons également proposé grâce au relevé électronique, de caler les dates de relevés sur les trimestres civils, ce qui ne s'avère pas possible pour l'instant vu les différences d'organisation entre communes.

5. Soutien au forum de l'emploi

La comcom nous a bien soutenu en finançant les affiches (que nombre d'entre vous avez distribuées) mais ne nous a pas envoyé de délégué.

2. Dans le cadre communal

6. Budget

On rappellera les principales caractéristiques du budget communal 2019

- pas de hausse des taux d'imposition
- poursuite des investissements courants avec doublement du budget voirie, bâtiments communaux
- budget d'investissement élevé: arrières plages Rayol, "citystade", vidéosurveillance, local accueil petite enfance, zones de mouillage et études pour le ponton plage du Rayol, travaux de confortement de la colline des îles d'or (subventions)
- poursuite du désendettement (à condition que les subventions arrivent...)
- maîtrise des charges de fonctionnement (dont charges de personnel)

7. Urbanisme

L'ADRER a suivi avec attention les initiatives communales 2019 en matière d'urbanisme. Nous avons été invités en janvier 2019 à participer en mairie à une présentation des OAP prévues dans le cadre d'une modification dite N° 1 du PLU. Pour rappel, il s'est agi de se prononcer sur les emplacements réservés, de l'aménagement de la zone tennis et de la villa Morel (OAP), ou il est prévu des logements pour actifs et pour seniors, ainsi que la mise en valeur de la carrière. Nous avons émis un avis favorable moyennant quelques précisions, reprises dans l'enquête publique à laquelle, bien sûr, nous avons participé. Je rappelle qu'entre autre, nous préconisons le prolongement du trottoir en direction des tennis pour en faire une place de village "balcon sur la mer"

Cette année 2019 a vu, hélas, l'aboutissement de l'appel que certaines associations du village avaient décidé de formuler contre les dispositions Tessonière du PLU validées en 1ere instance. Nous le déplorons car l'imbroglio va perdurer...

8. Plages

Concessions

Par ailleurs, en fin d'année 2018 l'association s'est prononcée sans ambiguïté en faveur d'une pétition lancée par les commerçants du Rayol incitant le Préfet à permettre d'accélérer le processus de ré attribution des lots, annulé à la suite de plusieurs recours émanant de quelques habitants, fortement dommageable pour la saison. Ces actions se sont poursuivies début 2019

Ré-ensablement

L'ADRER a participé à l'enquête publique qui a précédé les travaux de ré-ensablement des plages du Rayol et émis un avis favorable.

Arrières plages

L'aménagement de cet espace a été inauguré en avril, nous y étions l'avons trouvé particulièrement réussi. Surtout si l'on en juge depuis, par sa fréquentation.

9. Logement

La construction de logements pour les jeunes actifs et les seniors est un élément crucial pour la survie du village. Nous avons suivi avec intérêt l'avancée des dossiers et avons noté avec satisfaction

que le projet de 10 logement situé à l'emplacement de l'ancien hôtel Centro, avançait. Il n'en a pas été de même pour le projet "tennis" dont le foncier n'est propriété communale que sur l'emprise de la maison Morel.

10. Agriculture

Nous avons participé, via JP Julien, administrateur, aux études préalables à la réalisation d'une zone agricole au-dessus du Canadel, en 2018 l'acquisition de terrains en zone N du Canadel par des investisseurs a été réalisée. Une partie devra être inscrite en zone agricole. En 2019 les investisseurs ont fait réaliser un projet qui semblerait convenir.

3. Les Tribunes

La Tribune reste un outil de communication privilégié pour nos adhérents. Neuf numéros ont été publiés en 2019 comme en 2018 :

- N°51: Concession des plages
- N°52: Gemapi
- N°53: Construction du barrage de la Verne
- N°54: Aménagement panoramique corniche des Maures
- N°55: Budget communal
- N°56: Compte-rendu de la réunion publique du 9 aout
- N°57: Chronique ADRE1
- N°58: Chronique ADRE2
- N°59: Commentaires arrêt Cour de Marseille sur la Tessonnière

4. Dons

Un don de 150.00€ a été effectué en faveur du loto organisé par l'école Lou Calen

5. Forum de l'emploi

Nous avons organisé le 14 juin 2019 "Le forum de l'emploi des nouveaux métiers de l'économie verte et de l'environnement" dont la réussite permet d'ores et déjà de prendre date en 2020 pour prolonger l'opération. C'était un projet ambitieux pour lequel nous avons eu le soutien du Domaine qui nous a accueilli et des services techniques de la mairie qui ont mis du matériel à notre disposition. Plus de 100 personnes ont participé sous le patronage de nombreux élus et de notre députée; et pour une première ce bilan est satisfaisant.

Ce projet a mis en œuvre 3 bénévoles de l'ADRE d'octobre 2018 à juin 2019 (Viviane Bernard, Jean-Paul Julien, Patrice Collangettes. Il a nécessité de nombreuses heures de concertation, de contacts et de coordination (Nous nous sommes réuni 21 fois entre octobre 2018 et juin 2019).

A l'approche de l'évènement nous avons mobilisé 21 bénévoles, que je remercie

- JP Baudry Jean De Ponfilly
- Geneviève Baudry Catherine Smolinska
- Thiery Bertho Martine Lamourère
- René Desmoulins Anne Marie Mansiaux
- Roger Duchenne Viviane Bernard
- Chantal Duchenne Patrice Collangettes
- Elisabeth Olivo Murie Muller
- Elisabeth Lombard Claire Julien
- Marie Jo Kondolff Nicole Lhéritier

- Richard Kondolff Jean Paul Julien
- Susan Casadei Fred Casadei
- Angela Jaschke

6. Réunion publique - Table ronde : annales de l'ADRER et perspectives

Nous avons voulu marquer le 10ème anniversaire de l'ADRER et le 70ème de la commune par une réunion publique au cours de laquelle ont été évoqués non seulement les événements qui ont caractérisé ces 10 années, mais nous nous sommes projetés vers l'avenir au sein d'une table ronde, en ouvrant la discussion sur nos idées (musée d'art contemporain avec parking, amélioration du stationnement, plate-forme bureautique partagée, centre de soins corporels, nouveaux logements pour actifs, équipements sportifs, bancs publics, refonte des jardins de la mairie, pollutions, panneaux solaires et photovoltaïque, récupération des eaux de pluie).

7. Interventions

Chaque fois que nous le jugeons nécessaire, l'ADRER intervient par écrit auprès des collectivités compétentes. Quelques interventions ont été faites en 2019 soit sur demande d'adhérents soit spontanément. Ainsi nous avons suggéré au Département d'aménager sur la RD 559 un parking panoramique et sommes intervenus auprès de la municipalité sur un problème d'éclairage de l'antenne au Canadel dont la défektivité rendait dangereuse l'atterrissage de l'hélicoptère ainsi qu'une demande de mise en déshérence d'une portion de terrain pour le compte d'une copropriété. Enfin notre proposition d'afficher en mairie la liste des maires qui se sont succédés a été mise en oeuvre.

8. Organisation de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 11 fois en 2019 et a abordé tous les sujets statutaires. Depuis l'AG tenue en 2019 et le CA qui l'a suivi en mai, les dirigeants se présentent ainsi :

Administrateurs

Administrateurs au nombre de 8

- Marie Jo Kondolff,
- Fred Casadei,
- Jean de PONFILLY
- Patrice Collangettes,
- Jean-Paul Julien,
- Richard Kondolff (décédé le 21 juin dernier)
- Gérald Marot
- Jean Mansiaux,

Bureau

- Président : Patrice Collangettes
- Vice-président : vacant
- Secrétaire Général : Jean de Ponfilly par interim suite au décès de notre regretté
Richard Kondolff
- Trésorier : Gérald Marot

Le mandat de Marie-Jo Kondolff venant à échéance, celui de JP Julien étant vacant, ce dernier, élu au Conseil Municipal a donné sa démission ainsi que celui de notre regretté Richard Kondolff. Ainsi nous avons donc plusieurs postes à pourvoir. Nous avons reçu 2 candidats que je présenterai plus tard.

3. Perspectives 2020

9. Assemblée Générale associative

L'assemblée générale pour laquelle le présent rapport est présenté aurait dû se tenir le 25 avril 2020. Nous la tenons avec 3 mois de retard, ce qui nous permet de faire état de quelques actions entreprises ou à venir.

10. Tribunes

Cinq numéros ont été publiés à ce jour:

- Un numéro sur les élections municipales. Fidèle à notre ligne de conduite nous avons publié le contenu des deux programmes électoraux en présence, sans y ajouter de commentaires
- Un numéro commentant les dernières décisions de la justice administrative sur la Tessonnière
- Un numéro sur les remarques du préfet sur le ScoT de l'intercommunalité
- Un numéro sur les arnaques qui se propagent sur internet
- Un numéro sur le budget communal et intercommunal 2020

11. Les actions en cours

Le projet agricole de la commune suit son cours et nous en suivrons les développements avec attention

Nous continuerons nos interventions auprès de la commune sur les sujets d'urbanisme et solliciterons des rencontres chaque fois que nécessaire

Nous menons actuellement une étude sur le gaz radon et son impact sur notre commune. Une publication dans la Tribune sera faite et une initiative citoyenne sera au rendez-vous

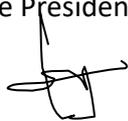
Mais surtout ce qui capte l'énergie du Président et des neuf bénévoles qui l'assistent c'est la préparation de la 2ème édition du forum de l'emploi vert que nous avons baptisé "Vers l'Emploi Vert" pour son édition 2020/2021.

Conformément aux conseils donnés par Pôle Emploi, cette année l'événement se déroulera en deux temps: un premier temps réunira seulement des entreprises vertes ou verdissantes. Cette 1ère étape qui se tiendra à Hyères le 16 octobre 2020, se déroulera sous forme de dix tables rondes regroupant les entreprises par profession. Le deuxième temps verra les entreprises dûment qualifiées lors de la 1ère étape, se porter devant le public demandeur d'emploi et/ou de formation, invité par Pôle Emploi. Des stands seront mis à disposition des entreprises offreurs d'emploi. Pôle Emploi interviendra pour mettre en œuvre les besoins de formation qui auront émergé lors de l'étape 1.

Nous sommes actuellement en relation avec 300 entreprises. Nous leur adresserons une invitation formelle pour le 16 octobre dès que nous aurons obtenu un accord sur la subvention demandée à la

Région Sud. En effet un budget de 4 000 € pour l'étape 1 (hébergement et recherche sur linkedin) est nécessaire et de 16 000€ pour l'étape 2.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.